

Comité Technique Local du 28 novembre 2014 : déclaration liminaire

Toulouse, le 28 novembre 2014

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de Haute-Garonne et Midi-Pyrénées,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Direction,



"la régression sociale ne se négocie pas, elle se combat"

C'est par cette citation d'un ancien secrétaire général de la CGT, haut résistant durant la seconde guerre mondiale, que nous introduisons nos propos liminaires.

Chaque jour, le monde du travail est attaqué. S'appuyant sur un gouvernement servile au Monde de la Finance, le patron des patrons, Pierre Gattaz, n'en finit pas de vouloir casser ce qui reste des acquis des travailleurs, acquis gagnés par la lutte, parfois au péril de leur vie.

Le Medef a sa propre vision de la justice fiscale : prendre aux pauvres pour donner aux riches ! Oui, vous avez bien entendu. Que propose le seigneur Gattaz : supprimer l'ISF et passer la TVA à 27 % en contrepartie.

La volonté de ne pas donner un coup de pouce au SMIC ou de geler les salaires dans le privé aura une répercussion immédiate sur les grilles indiciaires de la catégorie C de la Fonction Publique.

Cette même Fonction Publique qui n'est pas en reste et plus précisément la DGFIP.

Ironie du calendrier, nous sommes réunis aujourd'hui alors que se tient à nouveau le CTR Emplois, avec son cortège de 2.000 nouvelles suppressions d'emplois au niveau national, l'équivalent de notre seul département.

Ça y est ! La Centrale a enfin répondu au dossier d'analyse Emplois de la CGT Finances Publiques 31 : il n'y a plus aucun détail par département sur la contribution proportionnelle, le correctif accueil, ou autre SAGERFIP ! **C'est une méthode qu'on pourrait illustrer ainsi « Circuler, y a rien à voir ! »**

Vive la démocratie !

Au passage, ce sont bien 22 nouvelles suppressions d'emplois pour la Haute-Garonne et non 16 comme annoncées. A moins qu'on ne découvre d'autres chausse-trappes !

Si à cela nous rajoutons les près de 50 emplois budgétés vacants de catégorie C et B, c'est bien à un véritable plan social auquel nous avons à faire face en Haute-Garonne, mis en œuvre par vous, l'ensemble de la Direction, sans sourciller.

Lors du dernier CTL, nous avons interrogé les représentants de la DRFIP présents sur la mise en œuvre éventuelle des maisons d'État. Autant vous vous êtes empressé de mettre en œuvre la circulaire du 22 octobre sur la réduction des horaires d'ouverture au public dès le 7 novembre, autant c'est l'omerta la plus totale sur la circulaire Valls du 15 octobre sur les Maisons d'État. **Vous nous cacheriez encore quelque chose ? Vous voulez éviter toute mobilisation ?**

Pour terminer avec le volet général, nous voulons souligner que la réforme territoriale validée à l'Assemblée Nationale dernièrement ne répond en rien à l'aménagement nécessaire du territoire pour les besoins sociaux, économiques et environnementaux. A nouveau, l'absence de tout débat public citoyen marque cette réforme. **Quels impacts sur nos services aura la création de la nouvelle région Midi-Roupyllon ?**

Venons en maintenant à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local et son point d'orgue : **la réduction des horaires d'ouverture au public.**

A lui seul, ce sujet résume l'attitude de la Direction Générale et aussi la vôtre : zèle, mépris, déni de démocratie et casse de la République !

Si vous comptez sur la CGT pour accompagner ce recul du service public, vous vous trompez. Ce sera sans nous !

Néanmoins, nous serons porteurs des revendications des personnels en matière d'accueil sous toutes ses formes. **Nous espérons que vous aurez la politesse d'écouter les personnels venus s'exprimer aujourd'hui avec nous et que vous aurez le courage de jouer la transparence.**

Pourquoi parlons-nous de zèle ?

Rien ne vous oblige à mettre en place cette circulaire dès le 1^{er} janvier 2015. Je vous renvoie à la FAQ publiée sur Nausicaa.

Pourquoi nous parlons de mépris ?

Depuis votre arrivée, nous vous avons interpellé à plusieurs reprises pour mettre l'accent sur la nécessité de respecter le « dialogue social » et, par ce fait, les personnels au travers de leurs représentants.

Le 14 octobre, devant plus de 150 collègues rassemblés à l'appel de la CGT et de Solidaires, vous avez à nouveau affirmé que vous ne feriez aucune restructuration sans prendre le temps du dialogue.

Votre bilan après dix mois à la tête de la DRFIP 31 est sans appel : réponses à nos interpellations selon votre bon vouloir, communication de vos expérimentations après que les organisations syndicales aient découvert le pot aux roses (CSP transféré de Saint-Gaudens vers Toulouse par exemple), politique du fait accompli, etc, etc ...

Pourquoi nous parlons de déni de démocratie ?

Vous passez en force sans aucun vote de la part des personnels et prise en compte de leurs revendications légitimes. Pire, les réunions informelles n'ont pas concerné l'ensemble des collègues pourtant en relation avec l'accueil !

Est-ce dû à la méconnaissance des services dont vous vous vantez tant de connaître la réalité ou bien une nouvelle forme de mépris ? Quid des collègues en charge de l'accueil primaire Place Occitane ou Rue des Lois ? Quid des huissiers ? Quid des personnels des Produits divers ? Etc etc ...

Rassurez-vous, la démocratie nous l'avons organisée, ensemble, dans l'unité syndicale.

Nous allons vous remettre tout à l'heure près 800 signatures où les collègues rejettent votre projet et demandent entre autre un réel bilan contradictoire sur nos missions, nos moyens, l'accueil en particulier (physique, téléphonique, mails et courrier).



Pourquoi nous parlons de casse de la République ?

Malheureusement, les centres des Finances Publiques sont les derniers services de l'État présents en zone rurale. Demain, s'ils commencent à fermer les portes, c'est tout le lien social, la vie dans nos villages et communes qui mettront un genou à terre.

Vendredi dernier, se tenait une petite journée mondaine à Bruguières en la présence de Messieurs Perrin et Gardette. Ce qu'on peut reconnaître, c'est que la langue de bois n'aura pas été de mise : avec la démarche stratégique, ce sera la fermeture progressive de tous les postes classés C4 !

Les yeux dans les yeux, pouvez-vous dire une bonne fois pour toutes vos intentions de déclinaison de la démarche stratégique en Haute-Garonne ? Allez-vous fermer les postes d'Aspet, Aurignac, Baziège, Isle-en-Dodon, Nailloux, Saint-Béat et Salies-du-Salat ?

C'est oui ou c'est non ?

Alors que nous assistons à la réouverture de services publics dans le Comminges tels que le Tribunal de Grande Instance, qui avait été fermé lors de la réforme de la carte judiciaire, la DRFIP rame à contre courant en voulant fermer nos services dans ces territoires.

Nous allons vous remettre plus de 150 signatures de la pétition du « collectif pour la défense et le développement des services publics du canton de Luchon » auquel la CGT participe. C'est une pétition qui vous est adressée et dont nous vous donnerons tout à l'heure lecture du texte.

Le commentaire d'un signataire de la pétition lu sur internet est le suivant :

« les services publics, socle commun de notre République une et indivisible ».

Et l'emploi dans tout ça ? Qu'advient-il demain des 300 ETP redistribués en plus au niveau national au titre du correctif accueil ? **Assisterons-nous demain à 300 nouvelles suppressions d'emplois en plus des 2.000 habituelles ?**

Et les missions ? Quel impact aura la réduction de l'ouverture au public sur les autres formes d'accueil ? Le téléphone en particulier ? Quel coût financier représente la mise à jour des messages d'accueil sur les SVI ? Quelles plages horaires pour l'accueil téléphonique ?

Et la pause méridienne ? Je dirais que c'est la cerise sur le gâteau. Pour les sites urbains, vous proposez le 7 novembre de réduire cette plage d'un quart d'heure (01h15 au lieu de 01h30). J'oubliais que vous connaissiez bien les services et leurs problématiques de réception du public, de clôture de la comptabilité, de la caisse, ...

Et les périodes d'échéance ? Là encore, nous touchons le fond en voulant imposer ces périodes pour tous les postes sans garantie sur les droits des agents : congés, récupérations, ... Savez-vous qu'il existe d'autres échéances en matière de fiscalité des particuliers ? Est-ce que les dates du 15 septembre et du 15 décembre, vous évoquent autre chose que Roland ou Ninon ?

Enfin, les SIE ont d'autres échéances. Et quid des échéances pour les rôles d'eau ? Quid des postes ruraux qui demain seraient fermés les mercredi et vendredi ? Ouvriront-ils à ces périodes d'échéance fiscale ?

Et la sécurité dans tout ça ? Où en êtes-vous du plan sécurité « Cahuzac » ? Nous ne parlons pas de sécuriser la fraude fiscale, mais de la sécurité des postes comptables et des personnels toujours en attente. Ce n'est pas la réduction des horaires qui va régler le problème. Mais il est vrai que vous avez une approche particulière de la sécurité comme en témoignent les récents travaux, que ce soit sur le site de la Place Occitane ou bien encore le désamiantage en cours sur le site des Carmes. **Ce serait bien de répondre à nos mails ou courriers.**



Enfin, vous nous présentez ces réductions d'ouverture sous couvert de l'amélioration des conditions de vie au travail des personnels et plus particulièrement de celles et ceux en charge de l'accueil physique. Dont acte. Alors pourquoi ne pas présenter ce sujet à l'ordre du jour d'un CHS-CT, instance compétente pour l'amélioration des conditions de vie au travail ? **Peut-être que vous considérez que la réorganisation de l'accueil qui va toucher près de 2000 agents est un épiphénomène ?**

Vous commencez à nous présenter des bilans pour certaines missions comme, aujourd'hui, la départementalisation des procédures collectives. **Vous repoussez à un an celui relatif à la réduction des horaires d'ouverture au public.**

Ce lundi, les personnels de Ranguel, rassemblés, ont remis par l'intermédiaire de leurs chefs de service une adresse à votre intention.

Cette adresse vise à pointer un certain nombre de difficultés pour l'exercice des missions dans les SIE, les CDIF, services de publicité foncière et enregistrement, SIP en lien avec la création des centres de contact, l'avenir du contrôle fiscal, ...

Comme la grande majorité des collègues du département, les personnels se sont aussi largement exprimés sur le projet de réduction des horaires d'ouverture au public.

Monsieur le Directeur, je cite la conclusion de l'adresse des personnels de Ranguel « **Estimant de votre responsabilité de jouer la carte de la transparence, les personnels du site de RANGUEIL exigent la considération à laquelle ils ont droit en obtenant des réponses sur leur avenir et celui de leurs services.**

C'est pourquoi, ils vous demandent de venir à leur rencontre pour apporter tous les éléments d'éclairage s'agissant des projets transmis à la Centrale. Les personnels attendent une réponse avant le Comité Technique Local du 28 novembre. »

Nous exigeons aujourd'hui que vous répondiez à la demande des personnels de Ranguel, et des personnels du Département, réunis le 14 octobre à la Direction, à savoir la transparence sur la démarche stratégique !

La CGT Finances Publiques 31 vous demande de retirer la circulaire départementale n°36 du 7 novembre 2014, de ne pas mettre en œuvre la circulaire nationale du 22 octobre. En revanche, nous vous demandons un véritable bilan et un dialogue contradictoire sur nos missions, avec les personnels, leurs représentants, les usagers, les élus locaux, le Préfet.

Sur les autres sujets à l'ordre du jour de ce CTL :

Gestion des horaires variables des équipes de renfort :

là encore, nous sommes stupéfaits de la présentation partielle de la Direction. D'habitude, vous nous fournissiez la liste d'émargement des collègues quand ils choisissent leur typologie horaire. Qu'avez-vous à cacher ? Que les personnels de l'EMR du Comminges n'ont pas voté pour protester contre cette décision unilatérale qui ne prend pas en compte leur histoire avant cette fusion DGI-DGCP qu'ils ne voulaient pas ?

Nous interviendrons également sur le vote pour les personnels du CPS-Relais en horaires décalés.

Le 14 novembre est parue la circulaire concernant la mise en œuvre en 2015 du dispositif unifié de gestion des équipes départementales de renfort. La mise en œuvre de cette réforme démarre dès ce mois de décembre. Sur le périmètre, vous avez toute latitude de mettre en place une sectorisation géographique. Allez-vous respecter l'histoire particulière des personnels de l'EMR du Comminges ?

Demain, c'est toute l'équipe de renfort qui va être revue. Vous devez mettre rapidement ce point à l'ordre du jour.

Les personnels concernés ont, là encore, droit à la transparence ! A moins que ...

Ponts naturels :

Nous espérons qu'une nouvelle fois la CGT Finances Publiques 31 ne sera pas obligée d'intervenir pour que les droits des agents soient respectés et en particulier ceux des plus précaires. Nous demandons que soient précisées les modalités de compensation des ponts naturels pour les agents « Pacte » ou « Berkani ».

E-formation :

Il y a plus d'un mois, le 14 octobre, nous vous avons remis plus de 400 signatures sur notre pétition pour l'ouverture de négociations sur la compensation du temps de trajet à l'occasion de formations. Vous deviez répondre rapidement sur vos intentions. Mais, là encore, nous constatons : une absence de réponse, un mépris des personnels signataires et de leurs représentants, en l'occurrence la CGT Finances Publiques.

Vous vous doutez bien que nous aurons un regard critique sur l'e-formation qui est sans doute ficelée mais dont vous ne nous dévoilerez l'ensemble des aspects qu'au dernier moment, selon vos habitudes peu louables.

En revanche, nous sommes à quelques mois du début de la campagne des mutations pour le 1^{er} septembre, avec normalement la disparition des filières. **Quel plan de formation est prévu en Haute-Garonne pour permettre aux collègues des deux filières de demander leurs affectations sans craindre que la formation ne suive pas ?**

Bilan de la mise en place de la cellule départementale de procédure collective :

Quand on veut, on peut faire un bilan. Mais, là-encore, les Directions s'engouffrent dans des réformes, sans se donner les moyens juridiques de border la responsabilité entre les services et le PRS.

Nous reviendrons tout à l'heure sur le service des Produits Divers. Depuis quand avez-vous mis en place un service « Produits Divers » à la Rue des Lois ? Nous avons mené notre enquête et nous n'avons rien trouvé. Pourtant, **des lettres de rappel font référence à la Direction, 34 rue des Lois et envoient donc les redevables sur ce site pour qu'ils paient Place Occitane.**



Nous exigeons des engagements clairs sur la présentation de l'externalisation de la FI et du CSP de Saint-Gaudens tant au CTL qu'au CHS-CT, en point à l'ordre du jour avec vote.

Faut-il revenir sur les conditions d'installation déplorables de la collègue nouvellement affectée au SIP Cité pour prendre en charge le périmètre de Saint-Gaudens ?

Pour conclure, la CGT Finances Publiques de Haute-Garonne demande :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- que l'ensemble des emplois budgétés tant au niveau national que local, soient pourvus,
- l'arrêt de la démarche stratégique.

